



VOTEZ POUR UN SYNDICAT FORT ET FEDERATEUR

LA CGT, PREMIERE ORGANISATION SYNDICALE

La CGT, organisée en réseau interprofessionnel se bat pour le plein emploi, l'amélioration des conditions de travail, le droit à la formation, l'augmentation des salaires et le renforcement du statut du salarié dans un esprit de solidarité entre les générations et les territoires. C'est tous ensemble que nous parviendrons à infléchir les choix qui nous sont imposés, dans notre établissement ou dans les attaques menées contre les droits et les acquis de tous les salariés : sécurité sociale, retraite, accès à la formation, ...

53% des salariés font confiance à la CGT pour agir face à la crise et proposer un autre choix de société. Ils ont aussi placé la CGT largement en tête aux élections prud'homales.

Vous aussi, faites nous confiance et votez CGT !

Depuis décembre 2008 nous sommes confrontés à une dégradation constante de nos conditions de travail :

- Dans le réseau, les effets de la fusion sont encore plus forts depuis la mise en place des sites mixtes qui préfigurent le Pôle emploi de demain : déplacements réguliers des agents entre les sites, manque d'ordinateurs, de bureaux, de matériel, ...
Une informatique inadaptée à l'activité des agents et GOA qui renforce le contrôle.
- Dans les structures : 3 personnes par bureau, une réorganisation des services et des espaces de travail faite à la va-vite, des déménagements annoncés du jour au lendemain.

Partout l'organisation du travail se déshumanise, les agents sont isolés, les équipes dévastées et la souffrance au travail se généralise.

Chacun doit pouvoir trouver sa place et travailler sans angoisse.

Pour cela, le personnel, quelle que soit sa catégorie doit combattre l'individualisme que certains voudraient ériger en norme et qui leur permet de diviser les équipes pour les rendre plus vulnérables.

Les promesses qui peuvent être faites sont bien souvent infructueuses pour celui qui les croit et toujours dévastatrices pour les équipes en place.

Le travail n'est pas l'œuvre d'un seul homme mais le produit d'équipes qui sont composées d'agents n'aspirant pas aux mêmes évolutions ni aux mêmes parcours.

Ce n'est qu'en valorisant le travail de chacun que tout le monde se sentira justement considéré et pourra accéder aux évolutions qu'il souhaite.

DANS CE CONTEXTE PARTICULIEREMENT DIFFICILE, ELIRE DES REPRESENTANTS CGT C'EST SE GARANTIR UNE REPRESENTATION ACTIVE, INDEPENDANTE ET VOLONTAIRE.

TRAVAILLONS MIEUX, TRAVAILLONS ENSEMBLE

La CGT défend tout salarié de Pôle emploi, quel que soit son statut : public, privé, contrat précaire CDD - CAE - CAV, son coefficient, son niveau d'emploi et de qualification.

Face à la marche forcée imposée par la Direction, les élus CGT des instances transitoires ont exprimé leur volonté d'une construction réaliste, efficace et humaine.

Les élus CGT n'ont pas vocation à cogérer. Leur rôle est d'alerter la Direction lorsque les projets ont des conséquences sur les conditions de travail et la santé des agents (CHSCT), de faire aboutir les revendications des salariés (DP) et peser sur les décisions de la Direction (CE).

Nos futurs élus auront comme priorité que personne ne soit laissé pour compte. Nous avons pour ambition d'avoir une représentation du personnel à la hauteur de ce défi. Il ne suffit pas de réagir dans l'urgence et la précipitation.

Aujourd'hui, les droits attachés au statut public et à la convention collective sont gravement menacés. Les négociations sont toujours difficiles face à une Direction qui doit répondre aux injonctions du gouvernement.

LA CGT SERA PRESENTE ET COMBATIVE DANS TOUTES LES INSTANCES ET POUR NEGOCIER AU MIEUX LES FUTURS ACCORDS.

AU COMITE D'ETABLISSEMENT sont présentés les grands dossiers, politiques, économiques, financiers, de ressources humaines ou d'organisation.

Il gère également les activités sociales et culturelles, la CGT s'attachera à la construction d'activités collectives garantissant l'unité et l'égalité de traitement.

LA CGT NE TRANSIGE PAS SUR SES POSITIONS DE FOND ET S'ATTACHE A LA DEFENSE DE L'INTERET DES AGENTS FACE A UNE DIRECTION TOUJOURS PLUS AUTORITAIRE.

LES DELEGUES DU PERSONNEL sont des élus de terrain au contact de tous les agents, ils veillent :

- A la défense des intérêts individuels et/ou collectifs des salariés,
- Au respect scrupuleux du code du travail, de la convention collective, des accords et du statut.
- A la gestion du personnel comme priorité de management,

- Au respect des conditions de travail de tous, en lien avec le CHSCT,

LES DELEGUES DU PERSONNEL PORTENT LES RECLAMATIONS INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES DE TOUS LES AGENTS : CDD, CDI, CONTRATS AIDES

LE COMITE HYGIENE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL contribue à la protection de la santé et à la sécurité des agents ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail.

Pour la CGT, les élus ne doivent pas se contenter du contrôle du fonctionnement du matériel et de l'éclairage. D'autant plus, que les choix de l'Établissement dégradent fortement nos conditions de travail.

AVOIR DES ELUS CGT, C'EST SE GARANTIR DES RELAIS ACTIFS POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL.

NOS REVENDICATIONS

Pour la CGT l'échec de Pôle Emploi est dû à de mauvais choix politiques et stratégiques et à un manque de moyens. La CGT porte le débat sur la base des revendications des salariés et non pas seulement sur le rejet des projets de la direction. Les intérêts des agents et des usagers ne doivent pas être mis en opposition.

Pour le personnel :

- Respect des métiers et statuts,
- Amélioration du statut public avec La revalorisation de la grille indiciaire,
- Respect des accords locaux,
- Augmentation des salaires et intégration des primes dans le salaire de base,
- Recrutement par concours et l'égalité d'accès aux postes,
- Garantie de la continuité des activités sociales,
- Obtention des effectifs nécessaire à nos missions,
- Maintien des activités et des fonctions des salariés des sièges (Nice, Toulon et Manosque),
- Refonte de la formation initiale et continue de tous les agents,
- Mobilité choisie qu'elle soit géographique ou fonctionnelle,
- Intégration de tous les précaires,
- Valorisation du contenu des postes de cadres.

Mais aussi, pour un meilleur service aux usagers :

- Densification du réseau
- Notification des droits à indemnisation dès le dépôt du dossier
- Respect des délais de rendez-vous et de traitement des dossiers d'indemnisation
- Accueil du public à sa demande
- Politique de conseil et d'accompagnement interne des chômeurs basée sur le volontariat et sur leurs choix ou projets professionnels
- Réelle réponse aux besoins des entreprises et pas aux injonctions de l'établissement:
- Arrêt du diktat des Mises en Relation Positives, des offres avec présélection.
- Arrêt du renvoi systématique vers le 3949

IL N'EXISTE AUCUN COMPROMIS ACCEPTABLE, C'EST POURQUOI LA CGT N'A PAS SIGNE :

**LA MUTUELLE ANPE
LES JOURS DE PONT IMPOSES
LES CONDITIONS DE TITULARISATION DES CDD**

**LA CGT EST UN SYNDICAT DE DEFENSE DES SALARIES,
A POLE EMPLOI, COMME AILLEURS, ELLE NE FAIT PAS DE LA FIGURATION,
ELLE NE SIGNE QUE SI L'ENSEMBLE DES SALARIES Y GAGNE.**

AVEC UNE CGT FORTE, LA FUSION SE PASSERAIT DIFFEREMMENT.

VOTER C'EST UN AUTRE MOYEN D'AGIR

VOTER POUR LA CGT, C'EST PORTER UN MESSAGE CLAIR A LA DIRECTION.

VOTEZ POUR LE SEUL SYNDICAT DE LUTTE

VOTEZ CGT



Avec vous, avec une CGT forte, nous pourrons exiger face à la Direction :
l'amélioration des salaires, des conditions de travail
et un service public de qualité.